



1 Plan des cloisons, au 19ième étage
Échelle : 1:100

Légende des cloisons :

- Cloison existante.
- Cloison d'intérieur du localitaire - Sous-face du plafond suspendu et à barres en la - Type 1 (Épaisseur finale : 118 mm)
Cloison en gypse de 16 mm des deux côtés de montants en acier de 60 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes et ce, jusqu'à la sous-face du plafond à barres suspendues en la, à environ 255 mm au-dessus du plancher fini. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. À moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte. L'Entrepreneur se devra de prévoir une cloison depuis la partie supérieure du plafond suspendu à barres en la jusqu'au niveau de la sous-face de la dalle; cette construction devra se réaliser comme ci-dessus. Tirer tous les joints dans le gypse et imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité dans le plénum.
- Cloison d'intérieur du localitaire - D'une dalle à l'autre - Type 2 (Épaisseur finale : 97 mm)
Cloison en gypse de 16 mm des deux côtés de montants en acier de 65 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes et ce, jusqu'à la sous-face de la dalle; à environ 267 mm au-dessus du plancher fini. Prévoir des profils porteurs entre les montants en acier et ce, en conformité avec les instructions du fabricant. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. À moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte. Imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité au-dessus du plafond suspendu à barres en la.
- Cloison d'intérieur du localitaire - Système de cloisons amovibles, jusqu'à la sous-face du plafond suspendu et à barres en la et de type armé avec une barrière servant de plénum - Type 3
Système de mur démontable en stratifié. Se reporter au devis.
L'Entrepreneur se devra de prévoir une cloison depuis la partie supérieure du plafond à barres suspendues en la jusqu'au niveau de la sous-face de la dalle. Barrière de plénum en gypse de 16 mm des deux côtés de montants en acier de 65 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes et ce, jusqu'à la sous-face du plafond à barres suspendues en la, à environ 255 mm au-dessus du plancher fini. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. S'assurer de mesurer les réglages ou ajustements bien serrés. Imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité au-dessus du plafond suspendu à barres en la.
- Cloison d'intérieur du localitaire - Système de cloisons vitrées et amovibles et ce, jusqu'à la sous-face du plafond suspendu et à barres en la - Type 4
Système de cloisons amovibles et complètement vitrées à aménager avec des portes vitrées. Se reporter au devis. L'Entrepreneur se devra de prévoir une cloison depuis la partie supérieure du plafond à barres suspendues en la jusqu'à la sous-face de la dalle. Barrière de plénum en gypse de 16 mm des deux côtés de montants en acier de 65 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. S'assurer de mesurer les réglages ou ajustements bien serrés. Tirer tous les joints dans le gypse et imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité dans le plénum.
- Cloison d'intérieur du localitaire - Système de cloisons vitrées et amovibles et ce, jusqu'à la sous-face du plafond suspendu et à barres en la - Type 5
Système de cloisons amovibles et complètement vitrées. Se reporter au devis. L'Entrepreneur se devra de prévoir une cloison depuis la partie supérieure du plafond à barres suspendues en la jusqu'à la sous-face de la dalle. Barrière de plénum en gypse de 16 mm des deux côtés de montants en acier de 65 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. S'assurer de mesurer les réglages ou ajustements bien serrés. Tirer tous les joints dans le gypse et imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité dans le plénum.
- Cloison d'intérieur du localitaire - Système de cloisons amovibles et ce, jusqu'à la sous-face du plafond suspendu et à barres en la - Type 6
Système de cloisons amovibles et en stratifié. Se reporter au devis. L'Entrepreneur devra coordonner la fourniture et le montage du système de cloisons amovibles. S'assurer d'en arriver à des réglages ou des ajustements bien serrés.
- Cloison d'intérieur du localitaire - Système de murs amovibles - Type 7
Cloison servant de barrière de plénum, montées des 2 côtés de la structure du système mural amovible, devant être constituée de 2 épaisseurs de gypse de 16 mm d'un côté de montants en acier de 65 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. Tirer tous les joints dans le gypse et imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité dans le plénum.
- Cloison d'intérieur du localitaire - Sous-face du plafond suspendu et à barres en la - Type 3 (Épaisseur finale : 91 mm)
Cloison en gypse de 16 mm des deux côtés de montants en acier de 60 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes et ce, jusqu'à la sous-face du plafond à barres suspendues en la, à environ 255 mm au-dessus du plancher fini. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. À moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte.
- Monter un ouvrage de blocage dissimulé et ce, en conformité avec les exigences, pour ainsi pouvoir supporter les ouvrages d'ébénisterie, l'appareillage et (ou) les pièces composantes de mobilier et de montage mural. L'Entrepreneur se devra de confirmer la hauteur et la portée des ouvrages de blocage avant la construction et ce, d'un commun accord avec le Représentant du Ministère.
- Numéro de local ou de la salle
- Nouvelle porte, avec bâti de porte, quincaillerie et pièces composantes connexes. Se reporter à la nomenclature des portes du dessin ID34.
- Nouvelle porte, avec bâti de porte et fenêtre(s) latérale(s), quincaillerie et pièces composantes connexes. Se reporter à la nomenclature des portes du dessin ID34.
- Indique l'emplacement des poteaux croix et carrés en acier et ce, à l'intérieur de la cloison. Attacher les poteaux à la dalle en béton et ce, afin d'assurer la stabilité de la cloison. Poteaux, de 51 mm de largeur sur 51 mm de profondeur; à aménager avec une plaque d'assise (base) d'environ 63 mm sur 152 mm, laquelle devant être ancrée à la dalle de plancher en béton. Emplacement, selon les indications.

Notes du dessin - Cloisons :

- 1 Le fabricant du système de cloisons amovibles se devra de prévoir des entretoises additionnelles dans la cloison, pour ainsi pouvoir assurer le support des ouvrages d'ébénisterie et (ou) les éléments de montage mural.
- 2 NE PAS se servir des radiateurs périphériques pour assurer le support des cloisons.
- 3 L'Entrepreneur se devra de prévoir une section d'ouvrage d'ébénisterie de placard de 760 mm ainsi qu'une ligne de garde-croie et ce, à 1400 mm au-dessus du plancher fini. Fournir et installer les tables et (ou) les supports requis et ce, en tenant compte de l'armement.
- 4 Cloison d'intérieur, à finir par l'emploi de contre-plaqué d'un côté, à cote de résistance au feu et de 19 mm d'épaisseur. Le montage de ce contre-plaqué devra se faire depuis le niveau du plancher jusqu'à celui de la sous-face de la dalle. Tous les joints et trous de clois ou de vit doivent être caillonnés et (ou) recouverts. Les murs doivent être laissés à l'état délogé et ce, aux fins de montage de l'équipement de communication. L'Entrepreneur se devra de fournir et de poser des plinthes en caoutchouc et ce, à la grandeur de l'intérieur de ce local.

Notes générales - Cloisons :

1. Il relève de l'Entrepreneur de se reporter à tous les renseignements compris dans le Devis.
2. L'Entrepreneur se doit de lire le présent dessin conformément avec tous les autres dessins qui sont compris dans le présent jeu de dessins. En outre, il le devra de signaler toute contradiction ou toute divergence entre les dessins et ce, avant la mise en route des travaux.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout endommagement aux cloisons, plafonds et fins existants ainsi qu'aux autres pièces composantes et existantes qui se doivent d'être conservés; en outre, il devra en être de même lorsqu'il s'agit de l'endommagement de locaux adjacents.
4. À moins d'indications contraires, toutes les cloisons doivent être construites le long des lignes du quadrillage. À moins d'indications contraires, construire toutes les cloisons pour qu'elles donnent un angle de 90 degrés et ce, en conformité avec les indications du plan.
5. À moins d'indications contraires, toutes les dimensions partent de la ligne médiane des cloisons et s'arrêtent à la ligne médiane d'autres comme celles-ci; par exception, contre la façade des murs correspondant à des murs noyaux.
6. Tracer à la craie l'emplacement de toutes les cloisons et faire approuver le tout par le Représentant du Ministère et ce, avant d'installer les supports et les travaux de colobage en métal.
7. NE PAS couper des fils principaux de plafonds suspendus et à barres en la pour accommoder des cloisons se projetant d'une dalle à l'autre.
8. NE PAS laisser la visse supérieure de colobage en métal au motif de quadrillage de plafond à barres en la. Fournir et installer des agrafes de quadrillage de plafond qui conviennent à ce type de montage.
9. À moins d'indications contraires, la construction de cloisons et les barrières séparatrices de plénum devront être en continu au-dessus de toutes les portes, tous les vitrages et toutes les fenêtres latérales. Se reporter aux dessins de mécanique et aux exigences au ministère d'ouvrants à plénum des barrières de plénum.
10. À moins d'indications contraires, monter les bâtis de portes en décalé de 102 mm des cloisons.
11. S'assurer que toute la tuyauterie, tous les conduits et toutes les ouvertures s'avèrent nécessaires pour des travaux de mécanique ou d'électricité ou d'autres éléments traversant de nouvelles cloisons ou de nouvelles barrières de plénum soient convenablement imperméabilisés par l'emploi d'un produit de caulkage approprié. Se reporter aux dessins de mécanique et d'électricité afin de retrouver l'emplacement des éléments de plafond suspendus.
12. Réparer et réparer la dalle de plancher en fonction du besoin (Y compris aux endroits à partir desquels il y a des monuments de plancher). S'assurer que le plancher soit propre et exempt de débris et de trous, en outre, qu'il soit prêt à recevoir le nouveau fini de plancher et ce, en conformité avec les stipulations du Devis. Se reporter au plan des finitions de plafond suspendu ID24, 25, 26 et 27.
13. L'Entrepreneur devra prévoir des ouvrages d'ignifugage à résistance au feu de deux (2) heures et ce, à l'emplacement de toutes les pénétrations existantes et (ou) nouvelles à l'intérieur de la dalle de plancher en béton et à l'emplacement des cloisons nécessitant une cote de résistance au feu de la sorte.
14. Toutes les cloisons se trouvant en dessous de meneaux ou de montants de fenêtres doivent recevoir des garnitures en néoprène à coller en place, lesquelles devant servir d'isolant insonorant. Fournir convenablement fixés à la cloison contre le meneau de fenêtre; aucun matériau de construction ne devrait être apparent dans l'ouvrage fini.
15. À moins d'indications contraires, rapéler, poncer, réparer et remettre les travaux à neuf et ce, jusqu'au niveau 4; rendre le tout prêt à la réception du nouveau fini de cloison; ceci comprend toutes les surfaces existantes de plâtre et de gypse, à partir desquelles des cloisons, des ouvrages d'ébénisterie, des pièces composantes électriques et (ou) d'autres ouvrages de démolition se sauront manifestés, y compris des perforations, des encanures, des imperfections et des défauts du genre et ce, à la grandeur de la superficie des travaux de contrôle et avant la mise en œuvre des travaux de peinture. L'Entrepreneur devra s'assurer que les cloisons sont lisses, droites et unies. Au besoin, enlever et remplacer toute portion de gypse et ce, afin d'obtenir ou de produire des surfaces lisses.
16. Au besoin, ouvrir les colonnes et cloisons existantes, pour ainsi pouvoir accommoder de nouveaux ouvrages de blocage dissimulés ainsi que les articles nécessaires et suivants : sorties de courant et (ou) conduits, ouvrages de plomberie et ainsi de suite. À moins d'indications contraires, rapéler, poncer, réparer et remettre les travaux à neuf et ce, jusqu'au niveau 4. L'Entrepreneur devra s'assurer que les cloisons sont lisses, droites et unies.
17. Lors d'un alignement d'une nouvelle cloison avec des coins existants, enlever le bourrelet (garniture d'étanchéité) de coin le long des cloisons et colonnes existantes (détail typique). S'assurer que la transition entre les ouvrages neufs et existants soit lisse, droite et unie.
18. L'Entrepreneur devra communiquer avec le Représentant du Ministère pour son examen et son approbation de l'emplacement de tous les accessoires de plomberie et ce, avant la pratique de trous dans les noyaux. Avant la construction proprement dite, faire part de toute contradiction au Représentant du Ministère.
19. Aux endroits où s'avère nécessaire la pratique de tranchées ou de trous de forage dans les noyaux, l'Entrepreneur sera alors responsable de scanner le tout et d'identifier les points exacts de forage dans les noyaux. NE PAS couper d'acier d'armature. L'emplacement des trous de noyaux et de toutes les tranchées devra être confirmé sur place et ce, par l'Entrepreneur et par le Représentant du Ministère. Le diamètre des trous de forage dans les noyaux devra convenir à ce qui est requis en rapport avec les nouveaux travaux de plomberie et (ou) d'électricité. Aux endroits requis, l'Entrepreneur se devra d'ignifuger les dalles en béton. L'Entrepreneur est responsable de passer en revue et de coordonner le tout et de prévoir tous les forages de noyaux requis et toutes les tranchées requises et ce, afin de tenir compte du nouveau aménagement des installations de mécanique et d'électricité.
20. L'Entrepreneur se devra de produire de la documentation, indiquant que tous les drains (avaloirs) neufs et existants ne sont aucunement bouchés à la fin des présents travaux de construction.
21. Aux fins de préparation du tout pour la réception des nouveaux finis de peinture, l'Entrepreneur se devra d'appliquer une couche de laticase sur les cloisons en gypse ou du bâtiment de base existant.
22. L'Entrepreneur devra rapéler et réparer tous les appuis de fenêtres périphériques le long des cloisons en gypse et ce, compte tenu du caulkage.
23. Aux endroits pertinents, l'Entrepreneur est responsable de la construction de barrières de plénum en décalé et de cloisons d'une dalle à l'autre et aussi en décalé et ce, afin de tenir compte des interférences avec des travaux de mécanique, des travaux d'électricité et (ou) d'autres éléments (par exemple : conduits, boîtes à VAV, boîtes de raccordement, canalisations de plomberie et ainsi de suite). Il s'agit ici d'emplacements NON indiqués dans les plans. L'Entrepreneur est responsable de coordonner le tout et ce, en conformité avec les exigences.

Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

LWG
ARCHITECTURAL INTERIORS
211-2141 Thurston Drive
Ottawa, ON K1G 0C9
F 613-739-3699
F 613-739-3662
info@LWG.ca / LWG.ca.com

Plan clé

Le nord du projet

ARIDO
David Gibbons
Ingénieur en Architecture

Document de soumission 2019-01-16
Doc. à 90%, à soumettre à l'examen du client 2018-03-09
Doc. à 80%, à soumettre à l'examen du client 2018-02-16

révisions	description	date
A	A dessin n°	
B	B location drawing no.	
C	C drawing no. dessin n°	

project description date

Locaux temporaires et de type générique de la Tour de l'ouest de l'EL

300 ouest, avenue Laurier, Ottawa (On)

drawing description

Plan des cloisons, au 19ième étage

Échelle : Selon les annotations

Designed By	Compu par
RB & MB	(aaaa/mm/vj)
Date	2118-01-26
Drawn By	Dessiné par
MB	(aaaa/mm/vj)
Date	2118-03-09
Reviewed By	Examiné par
BW	(aaaa/mm/vj)
Date	2118-01-26
Approved By	Approuvé par
BW	(aaaa/mm/vj)
Date	2118-01-26
Tender	Soumission
Brent Cheff	Administrateur de projets
Project Manager	N° du projet
R.088901.013 (17096)	
Drawing no.	N° du dessin
ID16	